



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous catégories B2.1, B2.3, B2.4 et B3.1

**Numéro de référence :** 2006-0423  
**Produit :** Calcium Hypochlorite 48%  
**Numéro d'homologation :** 29098  
**Matière active (m.a.) :** Hypochlorite de calcium (CHC)  
**Numéro de document de l'ARLA :** 1633511

### Contexte

Le demandeur, Sani-Marc Inc., a soumis une demande d'homologation d'un nouveau produit à usage domestique conçu pour assainir l'eau des piscines, Calcium Hypochlorite 48%, qui contient la matière active hypochlorite de calcium, à une teneur nominale de 48 %.

### But de la demande

Calcium hypochlorite 48% est utilisé pour lutter contre la formation de bactéries et d'algues dans les piscines. Ses utilisations englobent la chloration périodique, la superchloration et la suppression des algues.

### Évaluation des propriétés chimiques

La Section de l'évaluation des caractéristiques chimiques (ECC) a traité cette demande sous l'angle d'une évaluation de catégorie C1. Cependant, la réponse obtenue dans le cadre de l'évaluation de la catégorie C2 faisait état de changements apportés aux propriétés chimiques du produit qui ont nécessité une seconde évaluation. Le demandeur a depuis comblé les lacunes relevées par la Section de l'ECC, et il ne reste plus qu'une modification à apporter à l'étiquette du produit.

### Évaluation sanitaire

Cette nouvelle préparation commerciale (PC) représente une dilution par rapport au produit Calcium Hypochlorite 65 % actuellement homologué. Comme cette dilution ne devrait avoir aucune incidence négative sur le profil toxicologique, aucune autre donnée sur la toxicité n'est requise.

Une évaluation sanitaire a été effectuée pour Calcium Hypochlorite 48%. Le produit ne devrait pas entraîner d'augmentation du risque d'exposition des préposés au mélange, au chargement et à l'application du produit ou des baigneurs, par rapport à celui associé aux produits actuellement homologués contenant la matière active hypochlorite de calcium.

## Évaluation des propriétés chimiques

Non requise.

## Évaluation de la valeur

Le demandeur a soumis les données d'un essai en laboratoire révélant que Calcium Hypochlorite 48% est un assainissant efficace pour l'eau des piscines. L'ensemble de données sur l'efficacité soumis comprenait également les résultats d'un essai d'une durée d'un mois indiquant que Calcium Hypochlorite 48% n'affecte pas les paramètres de l'eau des piscines lorsqu'il est utilisé comme source unique de chlore.

## Conclusion

La demande de catégorie C2 est approuvée, et le demandeur est dispensé des exigences de la catégorie D.

## Références

### 7.0 Liste des références

#### 7.6.1 Liste d'études et de renseignements présentés par le demandeur/titulaire

N° de document de l'ARLA	Référence
1134150	Vérification de l'efficacité de désinfection du CAL HYPO 48%. Août 2005. pp.7
1134149	Effect of Cal hypo 48% on pool water chemistry September 2005.
1134148	Product summary and role of formulant within the formulation

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.